

Boisemont



Bulletin d'informations Municipales

janvier 2010

Sommaire

- Page 2
 - Edito
- Page 3-4
 - Urbanisme
 - Travaux
 - Finances
- Page 4
 - La Vie Citoyenne
 - Vie du Conseil
- Page 5
 - Manifestation contre la décharge dans la forêt de l'Hautil
- Page 6
 - Quoi de neuf à l'école
 - Communiqué de la Crèche "Les Doudous"
- Page 7
 - Origine du 1^{er} de l'an
- Pages 8-9
 - 2009 en Images
- Page 10
 - L'histoire du football et de la Coupe du Monde
- Page 11
 - Un trail à Boisemont
- Pages 12-13
 - Participation de l'Épinette de Boisemont à l'Open de France d'Équitation
- Page 13
 - Le Boisemont Tennis Loisirs au cœur de l'hiver
- Page 14
 - Le traditionnel repas des anciens
 - La soupe aux cèpes
- Page 15
 - Boisemont en deuil
 - Carnet Rose
- Page 16
 - Calendrier 2010

Edito

Ce bulletin municipal est une rétrospective des événements qui ont égrainé l'année 2009. J'évoque ici quelques points parmi d'autres.

Je commence par l'évènement le plus récent et le plus douloureux pour moi-même, la disparition de Marie-Claude Vanderbeke, à qui une amitié sans faille m'unissait depuis 30 ans. Première Adjointe depuis 2007, elle m'accompagna pendant trois mandats. Je sais qu'elle était appréciée au plus haut, par les Boisemontais, eu égard à ses qualités et sa personnalité attachante. Elle nous manquera beaucoup.

Que sa famille soit ici assurée de ma profonde affection et de notre reconnaissance envers elle.

La poursuite de l'exploitation scandaleuse de la décharge dans le massif boisé de l'Hautil, fu et reste un des sujets de préoccupation pour les Boisemontais et les habitants des communes environnantes. Nous soutiendrons encore autant qu'il le faudra, le collectif des associations qui s'est mobilisé contre cette aberration écologique.

Autre sujet d'inquiétude qui touche l'ensemble des communes, c'est la suppression de la taxe professionnelle et la réforme territoriale. Les effets de ce projet gouvernemental risquent d'être désastreux. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise reste très prudente dans l'élaboration de ses orientations budgétaires et s'attache, malgré les difficultés prévisibles, à ne pas aggraver la pression fiscale des ménages.

2010 sera, on l'espère, une année de transition, avec la reprise de l'activité économique dans notre pays pour redonner de l'emploi à nos concitoyens qui en ont bien besoin.

Sur le plan local, je souhaite des élans de solidarité envers les plus démunis, une participation à toutes les actions au regard du développement durable et la convivialité entre les générations. Tous mes vœux de bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Bien cordialement

Jean Claude Wanner



Urbanisme

La déclaration d'utilité publique concernant le quartier de la Cupidonne est désormais officielle. La commune va poursuivre son programme d'acquisitions foncières pour permettre la réalisation de logements dans le "Bout d'en Bas".

Cette opération pavillonnaire ne pouvant pas être envisagée sans la maîtrise foncière totale du site, il est difficile d'annoncer un échéancier. Il est toutefois probable qu'elle verra le jour avant la fin du mandat actuel.

Travaux

Travaux communaux.

Les entreprises retenues pour les travaux de la rue Maurice Fouquet, Viola et Despierre, et le maître d'œuvre, le bureau d'études STUR, ont exposé aux riverains, le 19 décembre en mairie, le déroulement du chantier et ses contraintes, en particulier en ce qui concerne les gênes d'accès, et ont annoncé la durée prévisible de cette opération : début 11 janvier et achèvement vers la fin avril.

Pour mémoire, ce chantier important concerne la dissimulation des réseaux aériens, la réfection complète des bordures et caniveaux, des trottoirs et de la voirie. Il comprend aussi le renouvellement de l'éclairage public.

Dans le prolongement de ce chantier est également prévue la réfection de la rue Lucien Krusen.

Travaux Conseil Général.

Au cours de la même période, l'entreprise Cochery, va effectuer les travaux rue de Vauréal pour le compte du Conseil Général du Val d'Oise.

face au cimetière, au centre équestre et à l'entrée du village en venant de Vauréal.

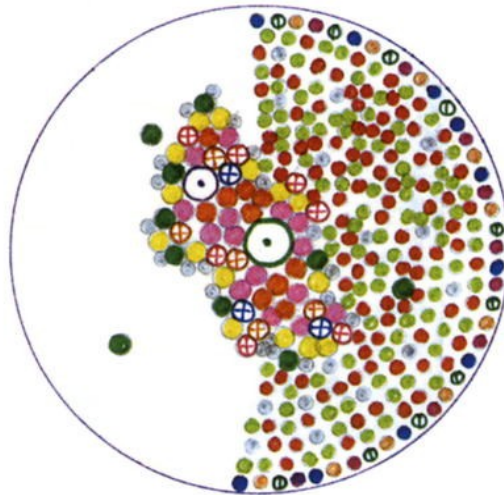
Ces travaux consistent en la réalisation d'un giratoire au droit de la rue de la Mairie, de trois plateaux ralentisseurs situés

Des réunions de coordination concernant ces différents chantiers ont été organisées pour limiter la gêne aux usagers de la route.

Futur giratoire fleuri rue de la Mairie

- 1  *Datura innoxiosa*
- 1  *Rhoin*
- 3  *Canna de Provence*
- 5  *Canna Corail*
- 10  *Dahlia Sunset*
- 15  *Dahlia oiseau de feu*
- 15  *Dahlia oxlauder*
- 7  *Gaura lindheimeri*
- 50  *Cornifera Lemon Drop*
- 10  *Penstemon Villbren*
- 20  *Begonia Tuberosa illuminata f. summa*
- 20  *Lotus Borlariii*
- 20  *Bidens compacta*
- 20  *Geranium Lisa Ronde*
- 150  *Osteospermum side show Purple*
- 150  *Osteospermum Signifloro Margot*

Nouveau site au cœur de la commune.
Fleurissement saisonnier avec beaucoup de couleurs et de volumes



Finances

Le débat d'orientation budgétaire de la CACP s'est inscrit dans le contexte marqué par de profonds changements dans l'environnement des collectivités locales (suppression de la taxe professionnelle, réforme des institutions locales) ainsi que par une situation de crise économique et de crise de finances publiques.

Compte tenu des incertitudes actuelles, les collectivités locales sont amenées à envisager leurs budgets avec prudence et à faire de la maîtrise des dépenses un objectif prioritaire.

La vie Citoyenne

Pratiquement chaque année, il y a des événements qui font partie de ce que l'on peut appeler "la vie citoyenne". Ainsi, 2010 verra le **recensement de la population du jeudi 21 janvier au samedi 20 février et les élections régionales les 14 et 21 mars**.

Mais avant d'évoquer plus précisément ces deux événements, il peut être utile de rappeler les définitions de citoyen :

Pour "Le Robert", plutôt concis, c'est un "individu considéré du point de vue de ses droits politiques".

Selon "Wikipedia", "un citoyen est une personne qui relève de l'autorité et de la protection d'un État et par suite jouit de **droits** civiques et a des **devoirs** envers cet État" [...] et "la citoyenneté est intimement liée à la démocratie".

Le recensement de la population s'inscrit plutôt dans le cadre des **devoirs** puisque cet acte civique est devenu une obligation aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée. Il est effectué par des agents recenseurs recrutés par les mairies, dont l'effectif varie en fonction du nombre de foyers des communes. A Boisemont, ce travail sera réalisé par un seul agent recenseur. Un prochain "Flash Info" de la Mairie donnera toutes les informations utiles à ce sujet. Si vous souhaitez en savoir plus, il peut être intéressant de consulter le site www.insee.fr ou directement consulter la notice d'information concernant le recensement de la population en 2010 :

<http://www.insee.fr/fr/publics/communication/recensement/particuliers/doc/notice.pdf>.

La participation au vote relève plutôt des **droits**. Pour exercer ce droit, il faut au préalable s'inscrire sur les listes électorales. Cette inscription se fait en Mairie à tout moment de l'année. Une inscription avant le 31 décembre permet de participer aux élections à partir du 1^{er} mars de l'année suivante. Les documents à fournir sont : le formulaire d'inscription dûment complété, un titre d'identité et de nationalité en cours de validité et un justificatif de domicile.

La vie du Conseil

Principales décisions de votre Conseil Municipal (voir les comptes-rendus détaillés sur le site internet de la commune)

Conseil Municipal du 8 décembre 2009

Opération "Le bout d'en Bas" : acquisition foncière

M. et Mme Fourtane propriétaires de la parcelle A112, faisant partie du projet de l'opération "Le Bout d'en Bas", ont accepté la vente de celle-ci à l'amiable. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition de la parcelle A 112 au prix de 40 000 €.

Commission intercommunale des impôts directs : Désignation des membres

Dans le cadre de la création de cette commission décidée par la CACP, chaque commune doit désigner un délégué titulaire et un suppléant à la Commission Intercommunale des Impôts directs. Soucieux des intérêts de la Commune, Monsieur le Maire propose sa candidature en tant que délégué titulaire, ainsi que celle de Madame Monique Duhem, adjointe aux finances, en tant que déléguée suppléante. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne ces personnes.

Instauration de la P.V.R (Participation voiries et réseaux)

Selon les dispositions du Code de l'Urbanisme, la participation pour voiries et réseaux (PVR) permettra de financer en tout ou partie la construction des voies nouvelles ou l'aménagement des voies existantes ainsi que l'établissement ou l'adaptation des réseaux qui leur sont associés. Les personnes redevables de la PVR sont les propriétaires des terrains bénéficiant de la desserte. Il est à l'évidence de l'intérêt de la Commune d'instituer la PVR sur son territoire. Le Conseil Municipal décide d'instituer, sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement des voiries et réseaux publics définie aux articles L332-11-1 et L332-11-2 du Code de l'urbanisme.

Vous trouverez toutes informations utiles ainsi que le formulaire d'inscription à télécharger sur Internet à l'adresse suivante : http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/comment_voter/inscription-sur-listes.

Certains scrutins ne sont pas réservés aux seuls citoyens français. Ainsi "les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent participer aux élections municipales et/ou européennes dans les mêmes conditions que les électeurs français, sous certaines réserves". Pour cela, ils doivent s'inscrire sur une liste électorale complémentaire, ne pas être privés du droit de vote dans leur pays d'origine, ni en France et remplir les conditions légales (autres que la nationalité) pour être électeur en France. Comme pour les électeurs français, les documents à fournir sont : le formulaire d'inscription dûment complété, un titre d'identité et de nationalité en cours de validité et un justificatif de domicile.



Le lien ci-après permet d'accéder aux informations particulières sur le sujet et de télécharger le formulaire d'inscription correspondant : <http://vosdroits.service-public.fr/particulier/F1937.xhtml>.

Pour finir, un petit mot concernant les **élections régionales**. Les plus récentes se sont tenues les 21 et 28 mars 2004. En **2010**, elles se dérouleront les **14 et 21 mars**. Elles permettent d'élire les conseillers régionaux qui siègent au conseil régional pour un mandat, en principe, de six ans. Ce scrutin est ouvert à tous les électeurs des scrutins nationaux.

Si vous souhaitez en savoir davantage, voici deux adresses Internet : http://fr.wikipedia.org/wiki/elections_regionales_en_France et <http://www.region2010.fr/>

Subventions exceptionnelles

Compte tenu de l'intérêt de préserver l'intégrité du massif forestier de l'Hautil et du contexte de risque grave et immédiat occasionné par la création et l'exploitation d'une décharge non contrôlée, la Présidente de la Commission Urbanisme et Environnement propose au Conseil d'accorder une subvention exceptionnelle au Collectif pour la protection du massif de l'Hautil.

A l'occasion des trente ans d'existence de la FNACA, Monsieur René Charpentier, conseiller municipal et ancien combattant, sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de cette association. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € au Collectif pour la protection du massif de l'Hautil et une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € à la FNACA.

Informations et questions diverses

Recensement de la population

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 20 février 2010. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le nombre d'agents recenseurs à un et décide de lui reverser la totalité de la dotation versée par l'Etat, soit 1 539 € brut et d'assurer les frais de déplacement pour sa formation.

Travaux de dissimulation des réseaux rue M. Fouquet : convention France Télécom.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention n° 09DA193 relative à l'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques de France Télécom, l'étude sera facturée à la commune pour un montant de 6 318,19 €.

Manifestation contre la décharge dans la forêt de l'Hautil



Plusieurs habitants de Boisemont et des membres d'associations s'étaient déjà mobilisés pour bloquer les camions devant l'entrée de la décharge, il y a un mois et demi. Ce samedi 5 décembre à 11 heures, plus d'une centaine de manifestants : militants d'associations, riverains et élus locaux (de Boisemont, Chanteloup-les-Vignes, Courdimanche, Menucourt, Triel-sur-Seine, Vauréal,...) ont manifesté leur opposition à l'implantation d'une décharge illégale en plein massif de l'Hautil, dans une zone protégée et classée. Les manifestants étaient armés de panneaux et banderoles où l'on pouvait lire "Arrêtez le massacre", "STOP aux camions", "Non à la décharge", etc. Cette manifestation était aussi une protestation contre une cérémonie mesquine et honteuse organisée ce matin-là par le Maire de Vaux en présence de Petitdidier, l'opérateur du projet et M. Hegay Sous-préfet de Mantes-la-Jolie, pour l'inauguration de la première tranche de plantation de 8 000 arbres. Planter et faire pousser de jeunes arbustes sur des tonnes de blocs et de gravats, après avoir dévasté une forêt

saine et dense, qui peut croire à une telle mascarade ?

C'est complètement dément !

Plusieurs médias se sont fait l'écho de cette marche de protestation : nous avons pu voir des images au journal du 19-20 de France 3, des vidéos et des photos sont présentes sur les sites "Des nouvelles des Deux Rives" et de "Média Seine". La presse écrite, par le biais du journal Le Parisien du Val d'Oise et des Yvelines, a couvert également l'évènement.

Les associations et les habitants concernés doivent rester très vigilants et se mobiliser davantage pour continuer et consolider leur juste combat. En effet, le projet des fossoyeurs est diabolique : il prévoit l'extension de la décharge sur 25 ha de forêt. L'entreprise Petitdidier et ses camions continuent encore et encore à charger et décharger des gravats, à détruire la forêt, la faune et la flore, à déranger et à polluer les riverains, à salir et abîmer nos routes ... C'est scandaleux et inacceptable !



Quoi de neuf à l'école ?

Beaucoup d'évènements festifs, en cette fin d'année !

Le samedi 13 décembre s'est tenu le traditionnel marché de Noël dès 9h du matin.

Les parents sont venus nombreux admirer et acheter les objets et décorations fabriqués par leurs enfants. Ceux-ci ont chanté et récité des poésies de Noël. Le cycle 3 (CE2-CM1-CM2) a dansé avec brio le Madison.

La matinée s'est terminée par un apéritif, offert par l'équipe enseignante.

Le jeudi 17 décembre, toute l'école devait se rendre au cirque Pinder. Suite aux chutes de neige qui se sont abattues sur notre région ce jour-là, nous avons été contraints d'annuler cette sortie. Ce n'est que partie remise !

Le vendredi 18 décembre, c'était le repas de Noël à l'école pour tous les enfants.

L'après-midi, le Père Noël est arrivé. Sa venue était attendue par petits et grands et il a gâté les 3 classes.

Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement avait mis en place, en mars dernier, en partenariat avec les mairies concernées, un programme d'équipement numérique des écoles rurales. 20 écoles du département, dont l'école de Boisemont, avaient été sélectionnées sur dossier de candidature par l'Inspecteur d'Académie pour bénéficier de ce programme.

Cette opération est financée par l'état à 80% et par la mairie qui s'est chargée d'acheter le matériel, et s'est engagée à financer certaines charges, comme l'abonnement internet haut débit de l'école.

Les ordinateurs ainsi que le tableau interactif ont été mis en place depuis peu. L'équipe enseignante va bénéficier de formations pédagogiques sur ce nouvel outil dès le mois de janvier pour optimiser l'utilisation du matériel.

Place à l'ère du numérique à l'école de Boisemont !

Nous souhaitons à tous une excellente année 2010.



Communiqué de la crèche "Les Doudous"

Déjà un an et demi que la crèche "Les Doudous" est ouverte pour le plaisir des petits qui s'amuse et grandissent sous le regard bienveillant de leurs "nannies". Nous accueillons les enfants de toutes les communes avoisinantes, mais en priorité les Boisemontais, qui sont cette année en majorité.

Pour la rentrée prochaine, si vous avez besoin d'un moyen de garde d'un ou deux jours par semaine, il nous reste quelques places, car des grands partiront à la maternelle.

Cette année, comme les années précédentes d'ailleurs, le Nouvel An est tombé le 1^{er} janvier ! Cela n'a pas toujours été le cas. Pourquoi ce jour a-t-il été choisi ? Un peu d'Histoire...

La tradition du Nouvel An remonte à Babylone environ 2000 ans avant Jésus-Christ. Les babyloniens organisaient une fête en l'honneur du dieu Mardouk qui protégeait les récoltes.

Cette fête se déroulait au printemps.

La Rome antique fêtait le Nouvel An selon le calendrier romain, ne comportant que 10 mois, le premier jour de l'année était fixé le 1^{er} mars, mois très important à Rome car associé au dieu de la guerre.

Les mois de septembre, octobre, novembre et décembre (respectivement 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} mois de l'année) conservent encore aujourd'hui la dénomination qu'ils avaient dans le calendrier romain.

Vers 46 avant J.C., Jules César décida de remplacer le calendrier jusque-là en vigueur par un calendrier dit "julien" (du nom de l'empereur). Tout comme notre calendrier actuel, il est divisé en 12 mois et 365 jours, une journée supplémentaire étant ajoutée tous les quatre ans (année bissextile). Il fixa le 1^{er} janvier comme Jour de l'An.

Mais pour les peuples usant du calendrier julien, le Jour de l'An a beaucoup changé au fil des siècles, au gré des Églises, des époques et des pays. En France, aux VI^e et VII^e siècles, dans de nombreuses provinces, le Jour de l'An était célébré le 1^{er} mars. Sous Charlemagne, l'année commençait à Noël. Du temps des rois capétiens, l'année débutait le jour de Pâques.

En conséquence, les années étaient de longueur très variable. Cet usage fut quasi général aux XII^e et XIII^e siècles et même jusqu'au XV^e dans certaines provinces. Les généalogistes des rois de France devaient donc jongler avec les dates en fonction des lieux pour raconter l'Histoire car auparavant le début de l'année variait selon les provinces : à Lyon, c'était le 25 décembre, à Vienne, le 25 mars...

Le 9 août 1564, c'est le roi Charles IX qui, dans un Edit promulgué à Roussillon, imposa le 1^{er} janvier comme le départ obligatoire de chaque année. Cet Edit mit tout le monde d'accord.

En 1622, cette mesure fut généralisée par le Pape à l'ensemble du monde catholique, notamment pour simplifier le calendrier des fêtes religieuses.

Le 22 septembre 1792, la Convention proclame la République.

Symbolisant une rupture avec l'ordre ancien, l'élaboration du calendrier républicain demande plus d'un an de débats.

Le projet définitif est adopté le 24 octobre 1793 : le début de la nouvelle ère est fixé au 22 septembre 1792 qui devient ainsi le 1^{er} vendémiaire an I.

Chaque année commence le jour de l'équinoxe d'automne (22 septembre).

En 1805, un retour à l'ancien système devient nécessaire : la France doit avoir le même calendrier que le reste de l'Europe. Le 1^{er} janvier 1806 (11 nivôse an XIV) marque ainsi l'abandon du calendrier révolutionnaire pour le calendrier grégorien du nom du pape Grégoire XIII.

Depuis lors, le 1^{er} janvier est resté premier jour de l'année.



BONNE ANNEE 2010 !

Vœux du Maire 23 janvier



Soirée Loto et Galette des Rois Ecole 30 janvier



Sortie Cinéma février



Carnaval Eco



Sortie Cinéma juillet



Participation Championnats de France - Epinette 18-26 juillet



Sorties Cinéma août



Fête de l'Epinette 28 juin



Tournoi Tennis du BTL 27 juin



Sortie en Pays de Bray CCAS 25 juin



Feu de la St Jean 20 juin



Fête de l'Ecole 20 juin



Sortie Mer de sable Ecole 18 juin



Sortie Cinéma juin



Noël Ecole 18 décembre



Marché de Noël Ecole 12 décembre



IMAGES

21 mars

Expo Château 21-22 mars

Concert Eglise 21 mars



Concours Equestre
Epinette 22 mars



Brocante de Boisemont
6 septembre



Ouverture "Pop
Factory" septembre



Sortie Cinéma
octobre



Sortie Cinéma avril



AG Comité des Fêtes 4 avril



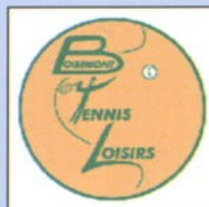
Repas des Anciens
6 décembre



Course Fun Trail
21 novembre



AG du BTL
23 octobre



Piste cyclable Boisemont-
Courdimanche mai



Sortie Roland Garros BTL
20 mai



Fête du BTL 13 juin



Comédie Musicale
Ecole 5 juin



Sortie Cinéma mai



L'histoire du football et la Coupe du Monde

L'histoire du football remonte à très loin. Il est prouvé qu'en Chine en 2 500 avant J.C. est né un jeu de pied appelé Tsu Chu qui veut dire "donner un coup de pied au ballon, fait de cuir et bourré". Selon les témoignages, le jeu était joué pendant l'anniversaire de l'empereur. L'objectif du Tsu Chu était d'envoyer le ballon avec le pied, à travers une ouverture de 30 à 40 cm de diamètre, d'un petit filet fixé à 9m de haut sur des cannes de bambou ! On suppose qu'il fallait beaucoup d'adresse pour jouer au Tsu Chu. Ce jeu s'est développé au cours du temps en se déplaçant peu à peu vers le Moyen-Orient au gré de la route de la soie et dans les empires antiques jusqu'à atteindre l'Europe.

Au Moyen Age, il s'y pratiquait un jeu que l'on appelait "la Soule". Il s'agissait pour un groupe de villageois conduit par un meneur, que l'on nommait "champion", de conquérir la Soule en pleine mêlée et de la rapporter dans son village ou sur le territoire de sa paroisse. Aucune partie nulle n'était admise. On jouait au besoin jusqu'à épuisement des forces, quitte à remettre, d'un commun accord, la partie inachevée à un autre jour. Le jeu sera pratiqué jusqu'au XIX^{ème} siècle, mais on lui reprochera sa grossièreté et sa brutalité.

Le développement du football a commencé principalement dans les universités et dans les écoles libres anglaises. Même s'il s'est vite répandu chez les étudiants, il faut attendre 1863 pour voir la création de la première fédération anglaise de football "The Football Association" qui administre alors le ballon rond. Le football et le rugby sont en fait nés d'un tronc commun. Bien que ce dernier se soit démarqué du jeu de balle au pied (football) dès 1823, lorsque Williams Ellis, un étudiant de l'université de Rugby, se mit à courir une balle sous le bras, ce n'est qu'en 1871 que la "Rugby Union" est instituée et que les règles des deux sports sont définitivement délimitées.

En 1872, on assiste à la création par les membres de la colonie anglaise du Havre, du premier club de football en France : le "Havre Athletic Club".

La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) est fondée à Paris par sept pays européens.

La première Coupe du Monde a été organisée et remportée par l'Uruguay en 1930 contre l'Argentine (4 à 2). Le premier but de l'histoire de la Coupe du Monde de Football a été inscrit à cette occasion par la France face au Mexique, par l'intermédiaire de Lucien Laurent.

Jules Rimet (à gauche sur la photo), président de la Fédération Française de Football et de la FIFA, était l'instigateur de cet événement.



Le trophée original de la Coupe du Monde a été baptisé en son honneur. Ce premier trophée a une histoire surprenante : il a été volé à plusieurs reprises et récupéré mais en 1983, il a disparu au Brésil et on ne l'a pas retrouvé à ce jour. On pense qu'il a été fondu.

Le football comme on le connaît aujourd'hui s'est développé pendant les années 1960. Il est devenu le sport le plus populaire au monde et la Coupe du Monde la compétition la plus suivie.



L'équipe de France a remporté sa première Coupe du Monde le 12 juillet 1998. Elle est arrivée en finale en 2006. En juin 2010 aura lieu la 19^{ème} édition en Afrique du Sud. Les Bleus sont qualifiés mais l'impression laissée par cette équipe est plus que mitigée. Domenech et ses hommes ne font plus partie des meilleurs depuis plusieurs années. Le tirage au sort a eu lieu le 4 décembre, la France est plutôt bien lotie avec l'Afrique du Sud, le Mexique et l'Uruguay. Alors soyons optimistes et "Allez les bleus !".

Un Trail à Boisemont

Samedi 21 novembre, l'association Fun Events organisait pour la première fois à Boisemont un "fun trail", course à pied réunissant une petite centaine de participants de Boisemont et d'ailleurs.

Nombreux étaient les coureurs venus parfois de très loin pour profiter pleinement de cette superbe journée automnale, sur un parcours constitué à 97 % de chemins et de sentiers.

La température, plus qu'agréable, a largement contribué à la réussite de cette journée. Plusieurs départs étaient possibles soit à 14 heures, soit à 18 heures pour un parcours de 10 ou de 21 km. On pouvait également s'inscrire pour une course d'orientation sur un circuit-découverte de 5 km.

Certains n'ont pas hésité à prendre 2 fois le départ pour le 10 km et les plus courageux pour le 21 km, bouclant ainsi en deux fois la distance marathon.

C'est devant la petite esplanade du château et sous les encouragements que les coureurs ont pris leur élan sur une petite grimpe de 400 mètres, passant devant l'école et montant ainsi jusqu'à l'avenue des Coteaux, s'enfonçant

ensuite dans la forêt et dans les champs jusqu'à Andrésy, sur un circuit très vallonné, qui mettait les mollets à rude épreuve...

Une surprise attendait les coureurs du 21 km "nuit". En effet, les organisateurs avaient tapissé l'allée menant à l'arrivée d'une haie de petites bougies, qui, aux dires des coureurs, les ont "portés" jusqu'à l'arrivée.

Des récompenses ont été distribuées aux meilleurs pour leurs performances : le 10 km "jour" a en effet été bouclé en 45 minutes et 57 secondes, le 21 km "jour" en 1 heure 33 minutes et 15 secondes, le 10 km "nuit" en 49 minutes et 24 secondes, le 21 km "nuit" en 1 heure 30 minutes et 51 secondes.

16 coureurs ont effectué la distance marathon avec une performance de 3 heures 29 minutes et 2 secondes pour le meilleur.

Cette journée sportive a été très appréciée des participants qui souhaitent de tout cœur recommencer l'année prochaine.



Participation de l'Épinette de Boisemont à l'Open de France d'Équitation



Nombreux sont les cavaliers qui ont un jour rêvé de participer à l'Open de France organisé par la Fédération Française d'Équitation à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher). Équipement unique en Europe, le Parc Équestre

Fédéral est un site national qui connaît le plus fort taux de fréquentation par le nombre de participants aux différentes compétitions qui s'y déroulent. Lamotte-Beuvron est aujourd'hui synonyme d'équitation, d'où son appellation de "Cité des Cavaliers".

L'Open de France, qui a lieu en juillet de chaque année, est un important rassemblement équestre qui relève d'une réelle complexité au niveau organisationnel, de par l'immensité du concours et du nombre élevé d'épreuves différentes.

Quelques chiffres impressionnants : 20 journées de compétitions, 32 pistes fonctionnelles, un parc de 165 hectares, 250 juges, 300 volontaires, 1 500 clubs différents, 3 800 boxes sur place, 7 000 chevaux, 8 000 poneys, 500 000 visiteurs ...

La compétition équestre est de mise, certes, mais l'Open de France, c'est aussi rencontrer de nouvelles personnes, échanger, partager et surtout donner le maximum de soi-même avec sa monture. Petits et grands y sont attendus et répartis en plusieurs catégories.



Pour participer aux épreuves, il faut avoir accumulé un certain nombre de qualifications et de premiers quarts (dans l'épreuve courue aux championnats ou d'une série supérieure) durant la saison. Selon le nombre de premiers quarts obtenus par le cavalier, le nombre de partants dans son épreuve et sa tranche d'âge, le cavalier sera qualifié et pourra, dans le meilleur des cas, concourir en épreuve dite Excellence voire Premium. On y trouve de nombreuses disciplines : CSO (Concours de Sauts d'Obstacles), Dressage, Concours Complet, TREC (Technique de Randonnée Équestre de Compétition), Voltige, ...

Cette année, l'Épinette de Boisemont était représentée à l'Open de France Club par 8 cavalières et leurs montures, qualifiées sur des épreuves de CSO.

C'est dans une ambiance enjouée que nos jeunes cavalières se sont installées durant 9 jours, entre le 18 et le 26 juillet dernier, au Parc Équestre de Lamotte-Beuvron.



Les "Quechua" sont nombreuses au rendez-vous ! En effet, nos compétitrices ont choisi, tout comme de nombreux autres clubs, d'installer leurs petites tentes au camping du parc spécialement aménagé à cet effet, et de surcroît, à proximité des boxes, pour vivre pleinement la magie de l'événement. Les journées de compétition s'enchaînent : chaque cavalière participe à deux épreuves de CSO qu'elle doit valider pour le classement final.

Mais c'est tout ce qui entoure la compétition qui fait l'atmosphère de cet Open de France : tout d'abord la symbiose entre les cavalières et leurs montures, la préparation et le soin apportés aux chevaux. Il y a aussi bien sûr, l'adrénaline de la compétition, les derniers conseils de la monitrice avant l'ultime passage, la concentration au moment où l'on entre sur la piste, lorsque l'on entend dans les haut-parleurs : Région Ile de France, Val d'Oise, puis ses prénom et nom, le nom de son cheval préféré, suivis du nom de son club : l'Épinette de Boisemont. L'émotion est à son comble. La cloche retentit : ça y est, il va falloir donner le meilleur de soi-même, s'appliquer à aller vite tout en passant les obstacles, dans l'ordre, sans les faire tomber.

Il y a aussi le public, venu nombreux pour suivre ces épreuves spectaculaires et aussi l'enthousiasme débordant de toutes les cavalières de l'Épinette qui encouragent, sans relâche, une des leurs sur la piste, tout en brandissant une banderole et en criant un slogan créé tout spécialement pour l'événement. Et puis c'est le dernier obstacle et le fameux jingle qui retentit si l'épreuve est un "sans-faute". La pression retombe, on sort de la piste en remerciant chaleureusement sa monture. Le temps réalisé est annoncé dans les haut-parleurs.



En termes de résultats, nos cavalières se sont bien comportées : on notera une excellente 11^{ème} place sur 101 pour l'une d'entre elles, une 26^{ème} place sur 93, une 34^{ème} place sur 138 et une 39^{ème} place sur 101. Pour les autres cavalières qui n'ont pas démerité, quelques malheureux points de pénalité pour une ou deux barres heurtées ont rapidement impacté leur classement. Mais ce qu'on retiendra surtout de cette compétition, ce sont des épreuves bien préparées, des parcours fluides et bien maîtrisés par nos jeunes cavalières sans oublier cette fabuleuse ambiance. Merci à l'Épinette de Boisemont, à ses dirigeants Philippe et Marie, et à sa monitrice, Virginie, pour avoir su amener ce petit groupe à ce niveau de compétition.



Encore toutes nos félicitations à nos 8 cavalières Boisemontaises et à leurs montures performantes pour avoir défendu, au plan national, les couleurs de Boisemont :

Sarah Aubin sur **Norton de Montmain**, en Club 2 Junior 1 Excellence

Marina Denis sur **Nougatine l'Amandour**, en Club 2 Junior 2 Excellence

Margot Girard sur **Tower Glote**, en Club 2 Minime 2 Morgane Maignan sur **Islam**, en Club 2 Junior

Chanèze Medjahed sur **Milady de Beaume**, en Club 2 Minime 2

Céline Merveille sur **Noceur Pigache**, en Club 2 Junior 1

Lou Roederer sur **Jolly Star**, en Club 2 Cadet 1 Excellence

Capucine Treffot sur **Paraguay des Londes**, en Club 2 Minime 2

Le Boisemont Tennis Loisirs au cœur de l'hiver

Les cours ont repris en septembre, l'automne a été doux mais le mois de novembre, très pluvieux, a contraint le professeur de tennis à espacer les heures d'entraînement.

L'humidité et la chute des feuilles de ces dernières semaines ont amené quelques membres courageux à relever les manches pour des travaux d'entretien courants des courts : gratter la mousse, ôter les feuilles, nettoyer les rigoles d'évacuation de l'eau en complément du travail régulier réalisé par les services techniques de la commune. Ce nettoyage d'automne nécessaire permet de rendre les courts jouables et d'assurer au mieux la sécurité des joueurs. Le maintien des entraînements est alors possible durant toute la saison froide dès lors que les conditions météorologiques le permettent.

Cependant, le froid vif, les gelées, parfois la neige, font que l'hiver est toujours un cap difficile à passer pour ce sport de plein air. Mais le plaisir de se retrouver sur les terrains et de se dépenser dans une ambiance chaleureuse suffit souvent à oublier les mauvaises conditions de la saison.

En attendant les beaux jours, le BTL a préparé un calendrier prévisionnel d'activités pour ses membres :

- Samedi 10 avril 2010 : organisation d'un tournoi de printemps pour les adultes en double mixte-surprise, ouvert aux nouveaux adhérents souhaitant s'inscrire en formule

"Adhésion Spéciale été".

- Mercredi 19 mai 2010 : sortie aux qualifications de Roland Garros pour les jeunes de l'École de Tennis.

- Samedi 19 juin 2010 : fête du BTL. Tournoi des adultes le matin et des jeunes l'après-midi avec goûter, remise de récompenses et préinscriptions pour la saison 2010-2011.

- Plusieurs dimanches matin seront le lieu de rencontres inter-clubs, venez encourager nos joueurs.

L'équipe hommes a en effet reconduit son inscription pour le championnat de Printemps, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leurs performances pour défendre les couleurs de Boisemont.

Le bureau du BTL :

Christine MERVEILLE – Présidente – 01 34 42 02 93

christine.merveille@wanadoo.fr

Maryse TENAILLON – Trésorière – 09 60 44 60 23

maryse.tenaillon@fr.pwc.com

François LAINÉE – Secrétaire – 01 34 66 37 32

lainee@aurigapartners.fr

Le traditionnel repas des Anciens

Comme à l'accoutumée, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé le repas des anciens le 1^{er} dimanche de décembre. Cette année ils étaient plus de 40 convives à s'installer dans la grande salle de notre château joliment décorée.

Monsieur Le Maire, Jean Claude Wanner, après avoir accueilli les participants, leur souhaitant de passer une excellente journée et leur adressant ses meilleurs souhaits de bonnes fêtes de fin d'année, a rendu un grand hommage à Marie-Claude Vanderbeke, une figure emblématique du village, de la commune et du CCAS, qui vient de nous quitter. Elle tenait à ce que cette journée soit un événement marquant et un moment de bonheur et de bien vivre ensemble. L'émotion était grande et perceptible chez toutes les personnes présentes, conscientes que la réussite de cet événement était le moyen de lui rendre un grand



hommage. Un bon menu riche et varié, concocté par les grands maîtres Maryvonne et Armand De Sousa, a été agréablement servi par Mercedes, Emmanuelle, Hélène



et Virginie.

Pour égayer l'après-midi et mieux apprécier le copieux repas, les animateurs Maïté et son mari avaient tout prévu : une bonne animation avec de la musique pour tous les goûts, à faire vibrer les plus réticents. Après le discours de remerciements prononcé par Monique Duhem, nos doyennes et nos doyens, Mmes Verdier, Doussaint, Chapon, Haimon et MM. Tailler, Desbois et Lepage ont été joyeusement honorés en recevant leurs traditionnels cadeaux accompagnés de jolis bouquets de fleurs.



Cette mémorable journée a tenu ses promesses grâce à tous les participants et les organisateurs mais aussi et surtout aux responsables du CCAS : Monique Duhem et Chantal Becue.

Tous les invités étaient heureux d'avoir passé une agréable journée.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



La soupe aux cèpes

Préparation : 15 mn – Cuisson : 45 mn

Ingrédients pour 6 personnes :

500 g de cèpes, 1 tranche de jambon cru de pays, 2 belles échalotes, 1 litre de bouillon de poule ou pot-au-feu, 1 bouquet garni, 20 cl de crème liquide, 2 cuil. de fécule de pomme de terre, 1 cuil. à soupe de cerfeuil haché, 1 cuil. à soupe d'huile, sel, poivre du moulin.

Nettoyer les cèpes et les couper en morceaux.

Détailler le jambon en petits dés ou petites lanières.

Faire chauffer l'huile à feu moyen dans une casserole, ajouter les échalotes et laisser revenir 2 mn en remuant.

Ajouter les cèpes et faire revenir 3 mn.

Verser le bouillon, ajouter le bouquet garni et laisser cuire 25 mn à feu doux et à couvert.

Après ce temps, retirer le bouquet garni.

Hors du feu, mixer la soupe dans la casserole et remettre sur feu doux.

Ajouter la crème et le jambon et poursuivre la cuisson 15 mn. Incorporer la fécule délayée dans 2 cuil. à soupe d'eau froide et amener à ébullition en tournant pour faire épaisir.

Poivrer, rectifier au besoin l'assaisonnement en sel. Verser dans une soupière, parsemer de cerfeuil et servir.



Conseil : déposer dans chaque assiette, une tranche de pain de seigle grillé avant d'y verser la soupe ! Déguster ce breuvage... C'est un délice ! Cette petite recette automnale peut être une idée pour une préparation en verrines. Au moment de servir, ajouter une petite touche de foie gras ! C'est encore meilleur ! Bon appétit !

Le 3 décembre, une foule importante se retrouvait, à l'intérieur et sur le parvis de l'église de Boisemont, pour rendre un dernier hommage à Marie-Claude Vanderbeke, qui s'était éteinte quelques jours plus tôt. Ce fut une cérémonie très poignante et l'on se rendit compte combien notre chère amie était aimée et appréciée dans notre village et bien au-delà.

Marie-Claude, 1^{ère} Adjointe au Maire, effectuait son troisième mandat d'élue à Boisemont.

Généreuse, dévouée envers les plus démunis et les malades, Présidente de la Commission Communale d'Actions Sociales, elle était toujours attentive à la situation de nos "aînés" et recherchait consciencieusement des animations pour égayer leur vie. C'est ainsi qu'elle avait mis en place les goûters et le repas annuel de nos "anciens" au château, qui furent toujours unanimement appréciés. Elle s'occupait de tous les problèmes qui touchent à la personne : aide financière, aide pour ceux qui nécessitaient une personne à domicile, aide administrative pour la constitution des dossiers d'allocation, de retraite, etc., en liaison permanente avec nos assistantes sociales.

Elle a toujours su gérer les situations difficiles avec grand professionnalisme et, il faut le souligner, avec délicatesse et bonté.

Marie-Claude était aussi un farouche défenseur de notre village, de son patrimoine et de notre environnement. Elle a

largement milité pour la préservation de notre qualité de vie et son soutien à l'action de l'équipe municipale fut sans faille. Elle participa activement à la restauration du château et aux programmes d'embellissement de nos voies communales. Elle se préparait à une grande campagne de fleurissement du village, mais la maladie, hélas, ne lui a pas laissé le temps de la mettre en œuvre.

Chaque année, Marie-Claude faisait visiter son "Jardin Bagage" dans le cadre des journées du patrimoine organisées par le Département. Ceux qui n'ont pas eu la chance de découvrir ce petit paradis, pourront se reporter au bulletin municipal de juin 2007 téléchargeable sur le site de Boisemont. Elle avait aussi des talents artistiques.

Souvenez-vous des magnifiques sculptures exposées au château ou antérieurement à l'église. Pour faire découvrir les œuvres des Boisemontais, mais aussi celles des artistes des environs, elle envisageait d'organiser de nombreuses expositions.

Dans tous ces domaines, nous mesurons avec tristesse combien Marie-Claude va nous manquer.

Que toute sa famille, ses proches et ses nombreux amis reçoivent les sincères condoléances de la Municipalité.



CARNET ROSE

Noéline, Michèle, Claudine PINCHON, née le 31/01/2009

Sélène Séverine GIRARD, née le 1/04/2009

Camron, Sébastien, Claude PALUMBO, né le 9/02/2009

Amandine Johanna PLE, née le 2/10/2009

Angèle, Louanne, Youna NEGRINE, née le 9/02/2009

Inès et Adam SARHDAOUI, nés le 29/10/2009

Journal d'information municipal de Boisemont – Directeur de la publication : Jean-Claude Wanner, maire de Boisemont – Responsable Rédaction : Commission Information constituée de Mercedes Gamito, Danièle Guerneur-Delaunoy, Martine Hieyte, Christine Merveille, Jean-François Pernel, Angelika René, Josiane Schaal, Karim Touazi, Claude et Danièle Van Kerrebroeck – Impression : Imprimerie Bazuyau, Vauréal – Tirage 400 exemplaires.

CALENDRIER 2010

Janvier

1 Ve
2 Sa
3 Di
4 Lu
5 Ma
6 Me
7 Je
8 Ve
9 Sa
10 Di
11 Lu
12 Ma
13 Me
14 Je
15 Ve
16 Sa
17 Di
18 Lu
19 Ma
20 Me
21 Je
22 Ve
23 Sa
24 Di
25 Lu
26 Ma
27 Me
28 Je
29 Ve
30 Sa
31 Di

Février

1 Lu
2 Ma
3 Me
4 Je
5 Sa
6 Sa
7 Di
8 Lu
9 Ma
10 Me
11 Je
12 Ve
13 Sa
14 Di
15 Lu
16 Ma
17 Me
18 Je
19 Ve
20 Sa
21 Di
22 Lu
23 Ma
24 Me
25 Je
26 Ve
27 Sa
28 Di

Mars

1 Lu
2 Ma
3 Me
4 Je
5 Sa
6 Sa
7 Di
8 Lu
9 Ma
10 Me
11 Je
12 Ve
13 Sa
14 Di
15 Lu
16 Ma
17 Me
18 Je
19 Ve
20 Sa
21 Di
22 Lu
23 Ma
24 Me
25 Je
26 Ve
27 Sa
28 Di
29 Ve
30 Sa
31 Di

Avril

1 Je
2 Ve
3 Sa
4 Di
5 Lu
6 Ma
7 Me
8 Je
9 Ma
10 Me
11 Je
12 Ve
13 Sa
14 Di
15 Lu
16 Ma
17 Me
18 Je
19 Ve
20 Sa
21 Di
22 Lu
23 Ma
24 Me
25 Je
26 Ve
27 Sa
28 Di
29 Ve
30 Sa
31 Di

Mai

1 Sa
2 Di
3 Lu
4 Ma
5 Me
6 Je
7 Ve
8 Sa
9 Di
10 Lu
11 Ma
12 Me
13 Je
14 Ve
15 Sa
16 Di
17 Lu
18 Ma
19 Me
20 Je
21 Ve
22 Sa
23 Di
24 Lu
25 Ma
26 Me
27 Je
28 Ve
29 Sa
30 Di
31 Lu

Juin

1 Ma
2 Me
3 Je
4 Ve
5 Sa
6 Di
7 Lu
8 Ma
9 Me
10 Je
11 Ve
12 Sa
13 Di
14 Lu
15 Ma
16 Me
17 Je
18 Ve
19 Sa
20 Di
21 Lu
22 Ma
23 Me
24 Je
25 Ve
26 Sa
27 Di
28 Lu
29 Ma
30 Me
31 Je

Juillet

1 Je
2 Ve
3 Sa
4 Di
5 Lu
6 Ma
7 Me
8 Je
9 Ve
10 Sa
11 Di
12 Lu
13 Ma
14 Me
15 Je
16 Ve
17 Sa
18 Di
19 Lu
20 Ma
21 Me
22 Je
23 Ve
24 Sa
25 Di
26 Lu
27 Ma
28 Me
29 Je
30 Ve
31 Sa

Août

1 Di
2 Lu
3 Ma
4 Me
5 Je
6 Ve
7 Sa
8 Di
9 Lu
10 Ma
11 Me
12 Je
13 Ve
14 Sa
15 Di
16 Lu
17 Ma
18 Me
19 Je
20 Ve
21 Sa
22 Di
23 Lu
24 Ma
25 Me
26 Je
27 Ve
28 Sa
29 Di
30 Lu
31 Ma

Septembre

1 Me
2 Je
3 Ve
4 Sa
5 Di
6 Lu
7 Ma
8 Me
9 Je
10 Ve
11 Sa
12 Di
13 Lu
14 Ma
15 Me
16 Je
17 Ve
18 Sa
19 Di
20 Lu
21 Ma
22 Me
23 Je
24 Ve
25 Sa
26 Di
27 Lu
28 Ma
29 Me
30 Je
31 Ve

Octobre

1 Ve
2 Sa
3 Di
4 Lu
5 Ma
6 Me
7 Je
8 Ve
9 Sa
10 Di
11 Lu
12 Ma
13 Me
14 Je
15 Ve
16 Sa
17 Di
18 Lu
19 Ma
20 Me
21 Je
22 Ve
23 Sa
24 Di
25 Lu
26 Ma
27 Me
28 Je
29 Ve
30 Sa
31 Di

Novembre

1 Lu
2 Ma
3 Me
4 Je
5 Sa
6 Sa
7 Di
8 Lu
9 Ma
10 Me
11 Je
12 Ve
13 Sa
14 Di
15 Lu
16 Ma
17 Me
18 Je
19 Ve
20 Sa
21 Di
22 Lu
23 Ma
24 Me
25 Je
26 Ve
27 Sa
28 Di
29 Lu
30 Ma
31 Ve

Décembre

1 Me
2 Je
3 Ve
4 Sa
5 Di
6 Lu
7 Ma
8 Me
9 Je
10 Ve
11 Sa
12 Di
13 Lu
14 Ma
15 Me
16 Je
17 Ve
18 Sa
19 Di
20 Lu
21 Ma
22 Me
23 Je
24 Ve
25 Sa
26 Di
27 Lu
28 Ma
29 Me
30 Je
31 Ve

10 Sa Tournoi de Printemps BTL
11 Di Tournoi de pétanque

10 Sa Tournoi ping-pong et galette des Rois

6 Di Voyage Honfleur

19 Sa Fête du BTL

24 Je Encombrants

25 Ve Fête de l'école

26 Sa Feu de la St Jean

19 Me Sortie BTL Roland Garros

14 Di 1^{er} tour Régionales

20 Sa Carnaval Ecole

21 Di 2^{ème} tour Régionales

25 Je Encombrants

5 Di Brocante

15 Di Assomption

14 Sa Fête Nationale

5 Di Repas des Anciens

25 Je Encombrants

27 Sa Week-end Marché de Noël à Bruges

28 Di Noël à Bruges

25 Sa Noël

21 Ma Hiver

VACANCES SCOLAIRES
 Avr-Marsaille, Amiens, Besançon, Dijon, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Reims, Rouen, Strasbourg, Toul, Verdun, Yverdon
 Juin, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Reims, Rouen, Strasbourg, Toul, Verdun, Yverdon
 Juin, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Reims, Rouen, Strasbourg, Toul, Verdun, Yverdon

10 Sa Tournoi de Printemps BTL
11 Di Tournoi de pétanque